



Qualification au vol en montagne MOU(H)

Cette qualification est impérative pour réaliser des atterrissages en montagne au-dessus de 1100 m d'altitude en Suisse. Elle est régie par la législation nationale et jouit d'une excellente réputation par-delà les frontières.

La formation comprend des atterrissages sur des places d'atterrissage officielles situées en haute montagne jusqu'à 4200 m d'altitude et exige un minimum de 200 atterrissages en montagne, dont 50 jusqu'à 2000 m d'altitude et 150 sur les héli-surfaces officielles. Vous devez atterrir sur au moins 20 héli-surfaces différentes, dont 10 au-dessus de 2700 m d'altitude. Vous devez justifier d'une expérience d'au minimum 100 h de vol pour commencer cette formation.

La formation est achevée par un examen pratique de vol que vous autorise ensuite à effectuer des atterrissages privés ou commerciaux en montagne. Le cas échéant, cette formation peut être combinée avec une qualification de type (Type Rating).

Dans tous les cas, l'examen pratique de la qualification de type et la formation en montagne sont réalisés séparément.

Conditions préalables

- Licence PPL(H) ou CPL(H)
- Certificat médical valable, classe 1/2
- Au moment de l'examen, avoir minimum 100 heures de vol



Places de montagne en Suisse

Les places d'atterrissage en montagne sont des places en dehors des aérodromes et sans infrastructure, en dessus de 1100 m d'altitude. Ils servent à la fois à des fins de formation, d'autre part pour le transport des personnes à des fins touristiques, notamment l'Héliski.

Atterrissages en dessus de 1100 m d'altitude et en dehors de ces places officielles sont interdits à des fins touristiques. Pour le transport de marchandises, ces règles ne sont pas valables.



Aeschorn-Rothornletscher	3560 m	Monte-Rosa	4120 m	Theodulgletscher	3450 m
Alp Trida	2270 m	Petersgrat	3130 m	Unterrothorn	3103 m
Alpe Foppe	1450 m	Petit-Combin	3660 m	Vadret dal Corvatsch	2800 m
Alphubel	3840 m	Rosa Blanche	3320 m	Vadret Pers	2973 m
Arolla	2000 m	Staldenhorn	1980 m	Vorabgletscher	2960 m
Arosa	1620 m	Susten Steingletscher	1870 m	Wallegg	2050 m
Bec de Nendaz	2180 m	Sustenlimmi	3230 m	Wildhorn	3230 m
Blümlisalp	2840 m				
Clariden-Hüfifirn	2940 m				
Col des Mosses	1440 m				
Crap Sogn Gion	2230 m				
Croix-de-Coeur	2180 m				
Ebnefluh	3962 m				
Fuorcla Chamuotsch	2923 m				
Fuorcla Grischia	2980 m				
Glacier de Tsanfleuron	2870 m				
Glacier de Breney	3680 m				
Glacier du Trient	3230 m				
Glärnischfirn	2520 m				
Grimentz	1570 m				
Gstellhorn	2770 m				
Jungfrauoch	3460 m				
Kanderfirn	2900 m				
Langgletscher	2360 m				
Limmerenfirn	2860 m				
Madrisahorn	2810 m				

Mètres au-dessus du niveau de la mer



Emplacements

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur une formation spécifique ou un entretien personnel? Contactez-nous sans engagement dans l'une de nos écoles de vol:

Berne – Suisse Romande:

Muristrasse 114
CH-3123 Bern-Belp
T +41 (0)31 818 88 88
bern-belp@swisshelicopter.ch

Route de l'Aérodrome 43
CH-1663 Epagny
T +41 (0)26 921 23 23
gruyeres@swisshelicopter.ch

Suisse centrale:

Brunnmatt 6a
CH-6264 Pfaffnau
T +41 (0)62 754 01 01
pfaffnau@swisshelicopter.ch

Suisse orientale:

Schifflande 2
FL-9496 Balzers
T +423 388 20 40
balzers@swisshelicopter.ch

Polenlöserweg 30
CH-7204 Untervaz
T +41 (0)81 322 57 57
untervaz@swisshelicopter.ch

Tessin:

Via Aeroporto 17
CH-6596 Gordola
T +41 (0)91 745 44 88
ticino@swisshelicopter.ch

swisshelicopter.ch



Suisse Tourisme.
Membre

